



Procès-Verbal des Assemblées Générales Extra ordinaire et Ordinaire 2024

Samedi 30 mars 2024
Centre culturel Saint-Renan

Validé par l'AG du 16 Novembre 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extra ordinaire
 - 1.1. Mot de bienvenue du Président de la Ligue
 - 1.2. Intervention du président de la CSR
 - 1.3. Mot de bienvenue du Maire de la Ville de Saint-Renan
 - 1.4. Mot de bienvenue du Président du club support
 - 1.5. Modification des statuts – **vote**
2. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - 2.1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022 – **vote**
 - 2.2. Intervention du Président de la Ligue
 - 2.3. Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – **vote**
 - 2.4. Intervention du Trésorier Général :
 - 2.4.1. Présentation Compte de résultat 2023 et Affectation du résultat 2023 – vote
 - 2.4.2. Rapport de la Commission de Contrôle des Finances
 - 2.4.3. Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – **vote**
 - 2.4.4. Présentation du Budget prévisionnel 2023 – **vote**
 - 2.4.5. Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales – **vote**
3. Intervention des Conseillers Techniques
4. Intervention du Directeur et salariés de la Ligue
5. Intervention de Monsieur Jean Marie BELLICINI, Secrétaire Général de la FFA



1 Ouverture de l'Assemblée Générale Extra ordinaire

1.1 Mot de bienvenue du Président de la Ligue

Bonjour à tous, je vous remercie, vous les représentants des clubs bretons pour votre présence, c'est toujours avec un certain plaisir de se retrouver pour faire une fois par an le bilan d'une année d'activité de la Ligue avec la particularité cette année d'avoir 2 Assemblées Générales en 1, extraordinaire et ordinaire.

Traditionnellement avant de commencer nos débats, en l'occurrence nos assemblées générales, je vous propose de rendre hommage et d'honorer la mémoire de ceux qui par leur engagement ont contribué à la vie et à l'essor de notre Ligue et de notre discipline par un moment de recueillement.

Et parmi ceux qui nous ont quitté, je pense particulièrement à Madeleine BUNEL, Secrétaire Générale du Comité Départemental d'Athlétisme des Côtes d'Armor, à Jean VAILLANT, ancien international, finaliste aux Jeux Olympiques de 1964 à Tokyo et ancien entraîneur du CAP Lorient, à Lucien BOURGES, membre fondateur de l'Elan Cesson, à Michel NEZET, officiel et ancien membre de la Ligue de Bretagne et à notre ami Jean-Yves PENNANECH, ancien Président du Comité Départemental d'Athlétisme du Finistère, membre de la CRS Bretagne et Président de la Commission Surveillance des Opérations Électorales.

Je vous remercie...

Avant d'ouvrir ces Assemblées Générales, je tiens à remercier les membres de l'Iroise Athlétisme et ses dirigeants pour leur accueil et bien évidemment je remercie Monsieur le Maire de Saint-Renan, Monsieur Gilles MOUNIER, de sa présence, mais également de pouvoir utiliser ces magnifiques installations, à Saint-Renan nous savons que nous sommes toujours dans les meilleures conditions, sportives, institutionnelles.

Je tiens à excuser certaines personnalités invitées n'ayant pu se joindre à nous :

- Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, président du Conseil Régional de Bretagne et Monsieur Pierre POULIQUEN, vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge des Sports et président de la conférence Régionale du Sport et du Campus de l'Excellence.
- Monsieur Marc DE CALAN, président du Conseil Départemental du Finistère, mais représenté par Monsieur Gilles MOUNIER, Vice-Président chargé du Développement Durable et des Territoires.
- Monsieur Mickaël BOUCHER, Directeur de la DRAJES.
- Monsieur Yannick MORIN, président du CROS Bretagne, représenté par Monsieur Patrick BERTAUD, Trésorier Général du CROS Bretagne.

Je n'oublie pas notre ami le Président du Comité Départemental d'Athlétisme du Finistère, Gildas PORZIER de nous recevoir dans son département.

Et puis, c'est un grand plaisir de recevoir celui qui a traversé la France d'Est en Ouest depuis sa belle Alsace, Monsieur Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire Général de la Fédération Française d'Athlétisme qui représente le Président, Monsieur André GIRAUD.

Maintenant avant toute chose, il nous faut savoir si nous pouvons valablement débattre et pour cela, je vais demander à Monsieur Gilbert LE FLOCH, Président de la Commission des Statuts et Règlements pour connaître si nous avons atteint le quorum.

1.2 Intervention du président de la CSR

Gilbert LE FLOCH représentant de la Commission des Statuts et Règlements et de la Commission Electorale, déclare que les assemblées générales peuvent valablement débattre.

Etat des clubs absents ou non représentés :

Côtes d'Armor :

22054 LE PENTHIEVRE A. *

22082 US BROCELIANDE ALH

Finistère :

29058 COURIR A CHATEAULIN

Ille et Vilaine :

35035 US LIFFRE

35069 ACIGNE JOGGING

35075 US VERN

35086 UAS OUEST-FRANCE RENNES

35105 S/L ASPHALTE GUIPEL

35112 S/L JEANNE D'ARC DE BRUZ

35132 COUREURS D EXTREME

35134 US SAINT GILLES

35137 US GUIPRY MESSAC A

35471 COURIR A SAINT GREGOIRE

35472 LES JOGGERS DU COUESNON

35477 LA TEAM DU BREIZH FLAG TRIP TOUR

35487 COMITE DORGANISATION DUNION RENNAISE SPORT SANTE SOLIDARIT

Morbihan :

56065 S/L CAS INGUINIEL

56081 S/L PLOEREN ENDURANCE

56087 MARATHON DE VANNES

56093 L'ULTRA MARIN, RAID DU GOLFE DU MORBIHAN

56101 LA VANNETAISE

56104 S/L RUN IN SENE

56105 S/L SERENTAISE ATHLETISME

141 clubs peuvent légitimement participer aux votes. Le nombre de voix dont disposent les clubs s'élèvent à 18533. (Etat au 31 août 2023), en décomptant les clubs qui ne sont pas réaffiliés ou qui sont uniquement invités.

Le nombre de clubs présents ou représentés est de 118 pour 17553 voix : QUORUM atteint (71 clubs pour 9267 voix).

Rappel : Article 18 des statuts de la Ligue - Quorum 18.1 Pour se tenir valablement, l'Assemblée Générale doit se composer de la moitié au moins des Clubs représentant au moins la moitié du nombre de voix plus une détenue par l'ensemble des clubs.

Jean Marc BERAUD remercie Gilbert LE FLOCH et remercie la CSR pour son travail tout au long de l'année pour être le garant du respect des règles qui régissent notre Fédération, en particulier de la Charte d'Ethique et de Déontologie de l'Athlétisme.

1.3 Mot de bienvenue du Maire de Saint-Renan

Gilles MOUNIER est heureux d'accueillir les Assemblées Générales de la Ligue de Bretagne dans l'amphi de l'Espace Culturel de Saint-Renan.

Gilles MOUNIER précise que la commune compte 34 associations sportives et 11 complexes sportifs et en particulier le Stade Municipal dédié à l'athlétisme ; stade où l'Iroise Athlétisme organise de nombreux championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Depuis juin 2021, la ville de Saint Renan a obtenu le label Terre de Jeux, s'engageant ainsi activement pour la promotion des Jeux Olympiques de 2024. Dans le cadre des actions qu'elle mène pour promouvoir cette labellisation Saint-Renan :

- A accueilli le 13 mars 2024 les Olympiades des EHPAD du Pays d'Iroise à l'Espace Trévisquin.
- Va organiser le 21 juillet les Olympiades de Ty Colo pendant la Fête des lacs ; le concept est simple : la ville sera divisée en cinq zones qui se confronterons lors d'épreuves sportives et ludiques.

Plus que jamais à Saint Renan, terre de jeux, le sport se vit passionnément !

1.4 Mot de bienvenue du Président du club support

Ronan QUEAU, président de l'Iroise Athlétisme depuis septembre 2023, souhaite la bienvenue à tous les clubs présents.

1.5 Modification des Statuts— vote

Jean Marc BERAUD :

« Maintenant passons au principal sujet de cette AG Extraordinaire, les nouveaux statuts de la Ligue de Bretagne.

Le 2 mars 2022 le Parlement, l'Assemblée Générale et le Sénat ont délibéré et voté la loi visant à démocratiser le sport en France.

Vous avez reçu ces statuts, ils sont le fruit des travaux des commissions idoines et du service juridique de la Fédération.

Les choix que nous avons de les modifier pour les adapter à notre territoire étaient relativement limités, comme celui du nom de notre Ligue à l'article 1.1, du lieu de notre siège, à l'article 4.1, du nombre de membres du Comité Directeur, à l'article 14.2, etc...

A noter que ces nouveaux statuts apportent une nouveauté attendue par beaucoup, la parité homme femme des membres du Comité directeur...

Également, la précision et les détails du texte rendent caduque le besoin d'avoir un Règlement Intérieur.

Avez-vous des remarques, des questions ? Place au vote. »

Vote : les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

« Je vous remercie pour votre vote à l'unanimité. Notre Assemblée Générale Extraordinaire prend fin et nous allons maintenant ouvrir notre Assemblée Générale Ordinaire. »

2 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

2.1 Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1 avril 2023

Vote : le PV est approuvé à l'unanimité.

2.2 Intervention du Président de la Ligue



Jean Marc BERAUD :

« Monsieur Le Maire, cher Jean-Marie, mesdames et messieurs les présidents des clubs, mesdames et messieurs les représentants des clubs, mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue et des Commissions régionales, nous sommes à nouveau réunis pour ce rendez-vous annuel nécessaire, réglementaire et statutaire et qui nous permette de faire le bilan d'une année d'activité sportive et administrative.

2023 a-t-elle été une année favorable ?

Tout comme l'année dernière et sans vouloir empiéter sur l'excellente présentation que nous fera notre Secrétaire Générale, l'indicateur 1^{er} est le nombre de licenciés. En 2022, après 2 années marquées par la pandémie du

Covid, nous avons connu un nouveau record avec 18 347 licenciés et en 2023, même chose, un nouveau record avec 18 658 licenciés. Il faut noter que la Ligue de Bretagne est l'une des 3 Ligues à avoir battu leur record absolu, je parle sous couvert de Jean-Marie.

Pour ma part, j'estime que cette progression est dû à l'ensemble des 145 clubs bretons qui savent accueillir des adhérents et surtout savent les garder aux seins de leurs structures par une vie de club dynamique en offrant une déclinaison variée des activités proposées par notre Fédération.

Notons aussi qu'au moment où l'on parle de parité, nous en sommes à 47,9% de femmes. En cette période préolympique où notre pays a l'ambition de devenir un pays sportif, nous avons en 2023 ; 3 907 licenciés Santé-Loisirs et 9 721 compétitions.

Mais, Marie-Paule CORRE, notre Secrétaire Générale, va vous faire une présentation très détaillée et très précise avec tous les éléments sur les licences.

Un autre indicateur de vitalité de nos structures, la réussite, les résultats sportifs, la performance : les 27 sélections internationales des athlètes bretons qui figurent dans notre Groupe de Bretagne avec ses 37 athlètes soutenus par la Ligue.

Précision, sur le Groupe Bretagne qui regroupe nos meilleurs athlètes, nous avons fait un effort supplémentaire pour nos athlètes à potentiel Paris 2024.

Le meilleur exemple de la vitalité de notre élite, les 3 représentantes bretonnes aux Championnats du Monde de Budapest, Solène GICQUEL (Stade Rennais), Léna KANDISSOUNON (HBA) et Agathe GUILLEMOT (HBA).

Sur ces 27 sélections, rappelons, 4 bretons étaient en lice à Maribor pour le FOJE, 5 bretons aux Europe U20 sous les couleurs de l'équipe de France et 2 autres athlètes bretons sous les couleurs de leur nation, 1 athlète aux Europe Espoirs à Espoo en Finlande,

Sur les Jeux Mondiaux Universitaire - Chengdu en Chine, titre mondial de Simon Bédard (Athlé Pays de Vannes) sur le 5 000M et également le titre mondial sur 1 500M de Benoît CAMPION à l'époque de la Ligue d'Occitanie et redevenu depuis le début de l'année brestois.

Ces excellents résultats bien évidemment sont dus au travail effectué dans les clubs, la qualité des encadrants, des entraîneurs et notamment sur nos structures, Pôle Espoirs et CNE (Centre National d'Entraînement) avec les interventions de Philippe GEFROUAIS, Régis QUERARD, Marc REUZE et Marc ROBERT.

Sur le Pôle Espoirs, partie pré-Bac, avec la Section Sportive Scolaire du Lycée de Sévigné avec l'énorme travail d'Alain DROGUET, laquelle Section truste les lauriers sur les compétitions UNSS.

Jusqu'à fin août 2023, notre structure de performance a été gérée par Jonathan BALESTON-ROBINEAU qui est parti sur d'autres missions fin août, saluons son travail et son implication au service de la Ligue depuis septembre 2013. Depuis le 1er septembre, c'est Antoine GALOPIN qui a la charge la performance et la responsabilité du Pôle et du CNE, je l'en remercie et Antoine reviendra sur ce sujet dans son intervention.

Sur l'ensemble des résultats et des performances, 2023 est une année record, outre les 27 sélections aux des compétitions internationales du niveau mondial, 16 sélections sur le niveau européen.

Autre record, les résultats sur les championnats de France, 140 podiums, dont 62 titres, 34 en argent et 44 en bronze. Également sur les performances ; 14 de niveaux IA et IB, 490 de niveau national.

Les bons résultats aux Elites à Albi avec ceux de Léna KANDISSOUNON, 1ère sur 800m - Clara LIBERMAN, 2ème sur 800m – Agathe GUILLEMOT, 1ère sur 1 500m – Tom REUX, 1er au Disque – Solène GICQUEL, 1ère Hauteur – Maël GOUYETTE, 2ème 1 500m, Yann MOISAN, 3ème Poids.

Avant de passer sur les plus jeunes, une déception, le projet que nous avons intitulé « Je soutien un athlète breton », déclinaison de l'opération national avec le MEDEF, avec Maryse LE GALLO, Jonathan BALESTON-ROBINEAU, sans oublier Jean-Charles GICQUEL, notre objectif était de concrétiser pour nos meilleurs athlètes, d'obtenir des « Packs de Performance ». Une dizaine d'athlètes étaient concernés, nous avons dû exclure de ce dispositif nos athlètes pensionnaires des universités américaines pour ne pas les mettre en situation délicate auprès desdites universités.

Nous les avons réunis avec leur entourage, parents, entraîneurs, représentants des clubs pour leur présenter notre projet, présenter le Pack de Performance et les actions et productions d'outils de communications qu'ils devront fournir. Nous avons été très clairs avec eux, nous leur avons promis de tout mettre en œuvre pour aboutir, quant à la réussite. Nous l'espérons grâce à des opportunités avec le MEDEF.

Cela n'a pas été le cas, pas d'interlocuteur, grosse déception. 1 seul athlète a signé un Pack de Performance, Tom REUX et pour être très transparent, ce n'est pas grâce à notre opération.

Comme il était impossible de ne rien faire pour les aider dans les moments importants de la préparation, nous avons décidé de les aider. Nous espérons que cette aide leur sera bénéfique...

Je ne vais pas revenir sur l'ensemble des compétitions nationales et championnats de France, mais notons encore un record sur les France Jeunes avec 148 bretons qualifiés et 20 médailles et 12 titres.

Aussi, chez les jeunes, des résultats prometteurs aux Finales Nationales des Pointes d'Or Colette Besson, aux finales nationales Equip' Athlé.

Notre future élite se prépare aussi sur les sélections bretonnes, notamment avec la Coupe de France Minimes, l'une des plus belles compétitions que nous devons au travail de la Commission Nationale des Jeunes et j'en remercie le Vice-président en charge de l'Education Athlétique, Didier VAREECKE. Réussite avec l'adhésion, de l'ensemble des Présidents de Ligues. A Albi dans une ambiance exceptionnelle, la Bretagne est montée sur la 2ème marche du podium chez les garçons

Les Matches Inter-Ligues Cadets et Juniors, toujours aussi prisés par nos jeunes athlètes, c'est de l'investissement sur l'avenir. Et encore en 2023, juste à côté sur le stade du Ty Colo, victoire écrasante de notre équipe. Bonne organisation de la Ligue avec le club de l'Iroise et les officiels bretons et plus particulièrement ceux du Finistère.

Côté performance toujours, je tiens à signaler que l'arrivée de Goal-Maël TANGUY au sein des services de la Ligue a permis la relance et l'accompagnement de l'ETR sur plusieurs spécialités et notamment sur les minimes. Rappelons que le recrutement de Goal-Maël en tant qu'Agent de Développement, fait partie du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires de la Fédération, voté à l'AG Fédérale de Mulhouse en avril 2022. Je remercie aussi ceux qui s'engage sur l'ETR.

La transition est facile avec nos organisations, avec en 2023, le point d'orgue, le championnat de France de Cross à Carhaix qui fût une très belle réussite, sportive et populaire avec plus de 30 000 personnes sur le site. Là aussi, ce record ne va pas être facile à battre, à moins que cette compétition ne revienne chez nous.

Avec Carhaix, l'héritage du France de Cross est devenu le Festival du Cross, une montée en puissance avec une semaine de Cross-country qui commence un mercredi avec un championnat départemental UNSS, suivi le jeudi par un championnat Régional Universitaire, de mardi suivant une journée avec l'USEP et terminer le mercredi par le Régional UGSEL. Entre ces épreuves, le samedi le championnat de Bretagne de relais et une Couleur Run très appréciée et le dimanche le Cross de la Ligue avec le Championnat de Bretagne de cross Court pour terminer en apothéose avec la course de sélection des hommes pour les Europe de Cross.

Il faut encore une fois remercier encore l'ALCP, ces dirigeants, Jean-Jacques LEVENEZ et Marc LE COZLER, l'ensemble des membres du club, ses bénévoles sans oublier les élus de Carhaix qui sont nos fidèles partenaires et avec qui nous avons des projets devant mettre en valeur la Région. J'y reviendrai...

Également, 2 manifestations de niveau national et international liées au 10 000m, tout d'abord la 7ème édition consécutive du Championnat de France de 10 000m à Pacé, la 2nde un peu plus tard, toujours à Pacé avec un Meeting Ranking de ½ fond de la Ligue en préambule de la 2ème édition de la Coupe d'Europe de 10 000m. Le tout grâce à Gaëlle et Loïc RAPINEL, à leurs bénévoles, aux élus de la ville de Pacé, aux officiels en majorité du CDA 35. Après avoir relancé le 10 000m au niveau national, maintenant c'est au tour du continent, de ses meilleurs spécialistes de se retrouver à Pacé. Bravo à toute l'équipe en collaboration avec celle de la Ligue !

Remerciements à tous ceux qui ont été nos partenaires sur nos championnats régionaux et qui ont travaillé en harmonie avec la CSO Régionale autour d'Alain TALARMIN et de toute son équipe. Ils font un travail énorme, épaulé par les services de la Ligue, notamment par Dai DAM et Coralie BRUNEL pour continuer à avoir des compétitions de qualité, en relation avec les membres de la Commission Régionale Informatique, autour de Jean-Claude HERRY, qui font un travail obscur, pas toujours reconnu, mais essentiel.

L'athlétisme breton ne se développe pas seulement sur la piste, mais aussi hors du stade lors des épreuves Running. Les services de la Ligue ont pu enfin inscrire au calendrier breton un EKIDEN à label dans le cadre magnifique de Saint-Malo avec la collaboration de nos amis du CJF Saint-Malo autour de son Président Jean-Louis HELEU. La 1ère édition à l'automne 2023 fut une belle réussite. Maintenant, les clubs bretons n'auront plus besoin de sortir de la Bretagne pour aller se qualifier au championnat de France de la spécialité.

Je ne vais pas tous les citer, la liste serait trop longue, nous avons autour de 20 championnats de Bretagne : salle, cross, cross court, piste, marche, épreuves combinées, trail long, trail court, marche nordique, running : 5km, 10km, semi-marathon, marathon, 24h.

AL Saint-Marc le Blanc, Saint-Avé, Athlé Pays de Vannes, Iroise Athlétisme, Athlé Pays de Redon, Concarneau et j'en oublie sûrement...

Au-delà des clubs qui s'investissent pour permettre à nos athlètes quels qu'ils soient, nous devons remercier l'ensemble des officiels bretons qui sont très régulièrement sur nos compétitions, qu'elles soient pour des athlètes de haut niveau ou que ce soit pour benjamins minimes, voire pour les EA/PO.

Rappelons que 20 officiels bretons seront sur les JOP 2024.

J'en profite pour remercier les membres de la COT Régionale autour de son nouveau président Kevin LOZACH, je le remercie de son implication. Lorsqu'un jeune dirigeant a des idées et est prêt à s'investir, il faut le soutenir. Merci également à ceux qui ont rejoint la COT, Denis DUJARDIN de la COT finistérienne et Christian LOMPECH de la COT costarmoricaine. Kevin a collaboré avec les services de la Ligue pour toiler le Livret du Jeune Juge de Monique ATTIBA...

Je parle des Officiels, parlons aussi de la relève, les Jeunes Juges et mettre en valeur l'excellent travail pour la formation de la référente bretonne auprès de la CNJ, Aurélie COROUGE, aidée par son équipe de formateur, Michel LAFONT, Hervé LE FLOCH et bien d'autres. Aurélie également secrétaire de la CRJ auprès de Serge RIGOT, commission qui en relation avec Goal-Maël TANGUY, gère les compétitions, les stages et les équipes minimes de la Ligue.

Je viens d'évoquer les Jeunes Juges et les officiels, je reviendrai sur ce sujet dans la partie projet 2024 sur ce projet que nous avons initié, il y a maintenant quelques années, inviter sur les JOP Paris 2024 ceux qui se dévouent pour que nos compétitions puissent avoir lieu, ceux qui savent mettre en situation les athlètes pour qu'ils soient position de réaliser les performances espérées.

Continuons sur nos compétitions, pour avoir des compétitions de qualité, il faut des équipements qui répondent aux normes pour que les performances soient validées et ce en toute sécurité. C'est le travail en amont de Pierre-Yves HARSCOUET et de ses collègues des départements à la Commission des Equipements sportifs.

Également, la sécurité sur les compétitions c'est aussi de les sécuriser et d'avoir un dispositif réactif, la Commission Médical se développe autour de Roland TILLY avec toujours un ou des kinés présents. Je rappelle aux clubs que si vous avez dans votre structure un ou une athlète exerçant une profession paramédicale, il faut en informer Roland, son groupe doit grossir. J'en profite pour rappeler que lors des championnats de France Jeunes ou autres, sur nos déplacements des équipes de Bretagne, nous emmenons toujours avec nous 1 ou 2 kinés, mais nous avons souvent la présence rassurante de Roland.

Tout à l'heure, je vous disais que nous avons environ 20 championnats de Bretagne et parmi ces championnats, il y a ceux qui se font hors des stades, les épreuves de Running, 5km, 10km, semi-marathon, marathon, trail long, trail court, 24h. N'oublions pas que notre région est l'une des plus prolifiques en nombre de compétitions et des épreuves de qualité. Autour de Jean-Claude LE BOULICAUT et la CRR, la gestion des calendriers, des courses à labels et les formations, il y a eu 4 nouveaux juges formés.

Compétition encore, ne pas oublier l'une de nos épreuves majeures qui va fêter en 2025 ses 20 ans ; le Challenge Mario GATTI, gérée par la Commission Régionale de la Marche Athlétique autour de Patricia LANDREAU et Emile HERRY. La CRM montre au combien cette discipline est importante sur notre territoire, un exemple d'autonomie positive. Ce n'est pas un monde à part, ce sont des gens qui œuvrent pour tous et qui font apparaître l'excellence...

Toutes ces compétiions, qu'elles soient départementales, régionales, nationales et même internationales, doivent être mises en valeur et doivent mettre en valeur les athlètes, c'est le rôle de la Commission Régionale d'Animation avec à sa tête Hélène RICHTER qui sera pour la 2ème fois la voix de l'athlétisme aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

A côté des commissions régionales qui font un travail conséquent, nous avons également des échecs et malgré nos sollicitations nous n'avons pas pu constituer les commissions de l'Athlétisme Master et de l'athlétisme Forme et Santé. Ces problématiques feront partie des objectifs de la saison 2023-2024, saison en cours.

La saison 2023-2024 s'annonce très particulière et exceptionnelle.

Tout d'abord, c'est avec un grand plaisir que nous avons retrouvé Gilles DUPRAY, placé à nouveau auprès de la Ligue ce qui va nous permettre d'envisager une réorganisation du PPF sur notre territoire, Antoine vous en présentera le contenu.

Un autre grand plaisir, c'est depuis quelques jours, un nouveau record absolu du nombre de licenciés où la barre symbolique des 19 000 licenciés a été dépassé.

Parmi nos objectifs, une priorité ; la formation. Comme vous avez pu le voir et le lire sur le site de la Ligue, nous avons embauché Jean-Baptiste BARBOT, toujours dans le cadre du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires. Ces missions seront en priorité sur la formation en collaboration avec le CTS Antoine GALOPIN.

A ce sujet, nous allons mettre en œuvre sur la Ligue le projet développé par le Conseil National des Ligues, pour faire face à une éventuelle affluence supplémentaire de demandes d'intégrer les clubs d'athlétisme après l'impact des Jeux Olympiques comme ce fût le cas après les Championnats du Monde 2003 à Paris, sauf qu'à l'époque, rien n'avait mis en place pour y répondre. Ayant retenu la leçon de 2003, des formations au plus près des clubs avec des modules aménagés seront mis en place pour des membres des clubs non qualifiés, mais aussi pour des non licenciés comme les parents des jeunes athlètes... Ces formations seront mises en place avec la collaboration et l'aide des Comité Départementaux, ce projet qui fera partie de l'héritage des JOP de Paris portera le nom de « Coach Rentrée 2024 ».

Je viens de parler d'une affluence supplémentaire dû aux Jeux Olympiques de Paris et concernant ces JOP, il semblerait qu'après les Championnats du Monde de Budapest et fait exceptionnel, la Bretagne pourrait avoir plusieurs représentants que ce soit sur les Jeux Olympiques ou les Paralympiques.

De toute façon nous aurons des représentants aux JOP avec la participation des officiels bretons. Nous aurons sur la piste du Stade de France, mais aussi sur les épreuves de Marche et de Marathon au total 20 officiels bretons.

Pour ceux qui sont régulièrement présents aux Assemblées Générales, vous vous souvenez que nous avons voté une provision en plusieurs fois, une somme au final conséquente pour offrir à ceux qui œuvre très souvent et très régulièrement sur nos compétitions, une journée à Paris et assister à cet événement grandiose. Mais, notre expert-comptable ici présent, nous a fait comprendre que ce genre d'opération n'est pas compatible avec le plan comptable... A que cela ne tienne, nous avons décidé d'inviter 120 personnes le samedi 3 août 2024 à la cession du soir au Stade de France.

Après avoir fait la proposition aux 4 Comités Départementaux de s'associer à notre opération, les comités 22, 29 et 56 ont répondu favorable et c'est donc au total 210 invités bretons qui feront le déplacement à Paris dans 4 autocars déjà réservés. Pour la Ligue, les invités seront les membres du Comité Directeur, des commissions régionales, des officiels et les jeunes juges ayant le plus participé aux compétitions régionales lors de cette olympiade.

Par ailleurs, nous devons travailler sur la performance, sur nos infrastructures, le Pôle Espoirs, le nouveau PPF, le suivi médical règlementaire, le Groupe Bretagne. L'ETR relancée et active en couvrant le plus de spécialités possibles. Les équipes de Bretagne Cadets Juniors, l'équipe de Bretagne Minimes pour la Coupe de France des Ligues. Poursuivre nos efforts sur l'accompagnement médical sur les Championnats de France, Cadets Juniors en priorité.

Sur nos organisations, nos Championnats, continuer à innover, à les mettre en valeur et à mettre dans les meilleures conditions nos athlètes.

Autre objectif, avoir tous les ans des Championnats de France ou des épreuves nationales sur notre territoire, que ce soit en salle, sur piste ou hors-piste, c'est-à-dire de Running.

Candidater pour recevoir le Championnat de France d'EKIDEN à Saint-Malo pour qu'il devienne une date incontournable du calendrier national...

Développer le Festival du Cross sur le site de Kérampuilh à Carhaix.

Accompagner le Championnat de France de 10 000m à Pacé.

Poursuivre notre accompagnement du Trail et du Match Interceltique de Guerlédan.

Mettre en place un circuit des meetings Ranking.

Développer la formation sur l'antidopage, d'ailleurs nous avons un groupe très motivé, l'objectif est de permettre à toutes les courses à label d'avoir au moins 1 Délégué antidopage.

Accompagner les opérations permettant le développement de nos clubs : « Du stade vers l'emploi », être présent dans la vie de la société bretonne.

Le développement du sport de Santé et de Bien-Être avec le nouveau Challenge de Marche Nordique, mais aussi « La Nordic'BZH », fête de la Marche Nordique en Bretagne, le samedi 4 mai, les licenciés bretons loisirs et compétitions de la Marche Nordique sont invités dans le cadre du Château de Trévarez dans le Finistère.

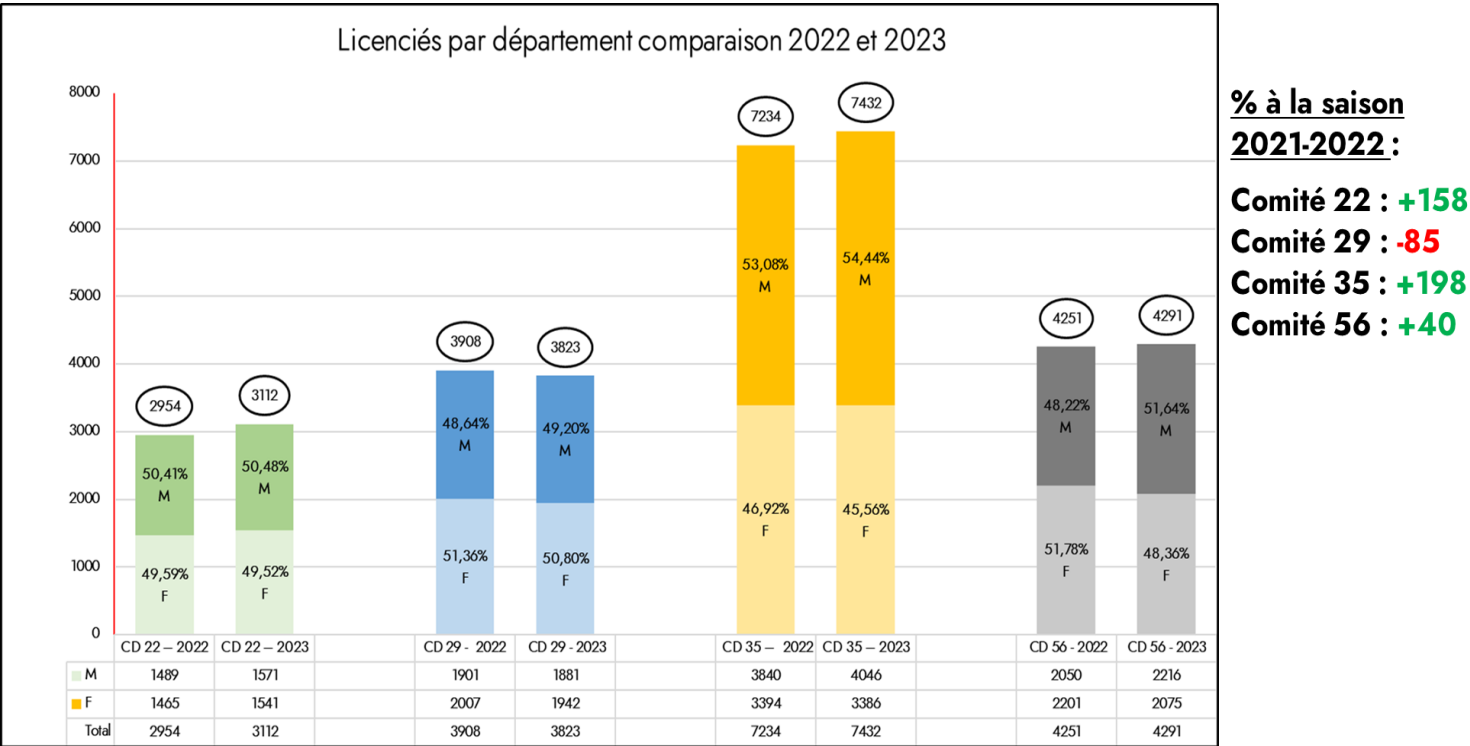
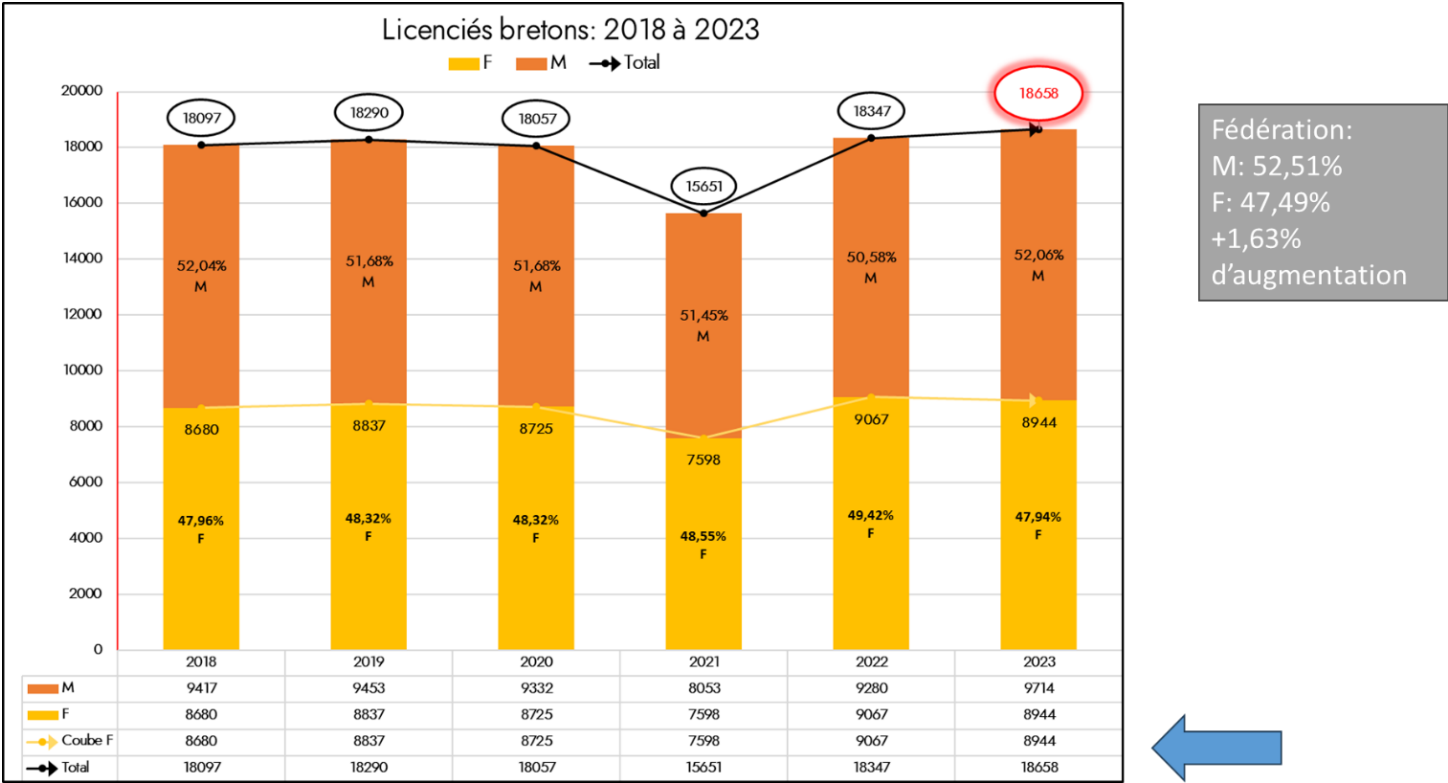
Relancer auprès des publics concernés la Commission Masters et celle du sport Santé et Bien-Être.

Pour conclure, je remercie les membres du Bureau Exécutif, l'ensemble des membres du Comité Directeur, des membres des commissions régionales, de l'ensemble des officiels qui officient régulièrement sur nos compétitions.

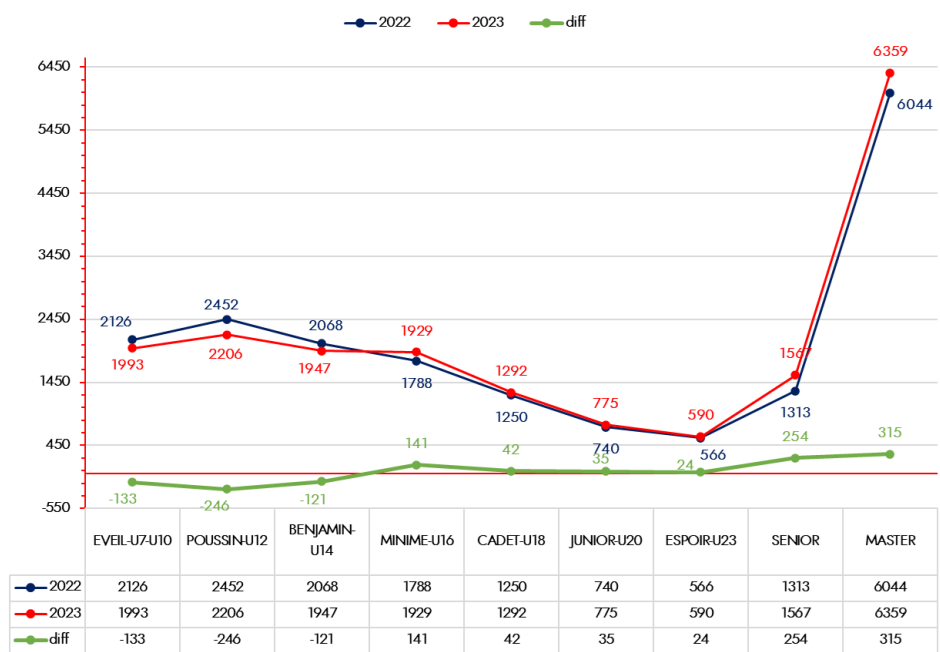
Je remercie particulièrement pour leur dévouement au service de la Ligue membres du personnel autour de son Directeur Clément BAJON, à Dai DAM, Vanessa PERROT, Coralie BRUNEL, Goal-Maël TANGUY et Jean-Baptiste BARBOT. ».

3 Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – vote

3.1 Bilan de la saison 2022-2023



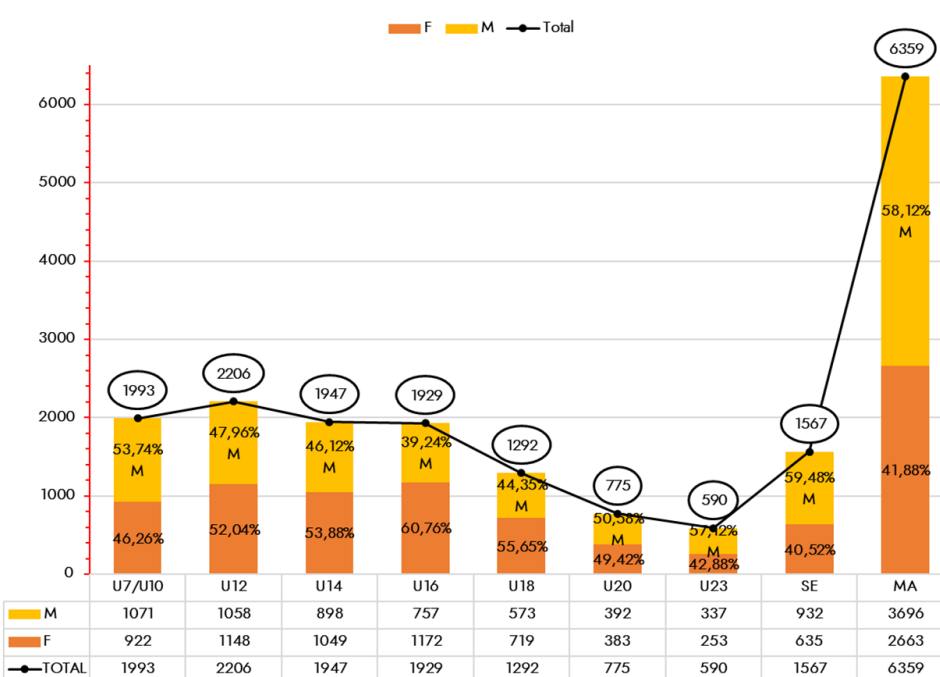
Comparaison licenciés 2022 et 2023 par catégorie



%à la saison 2021-2022 :

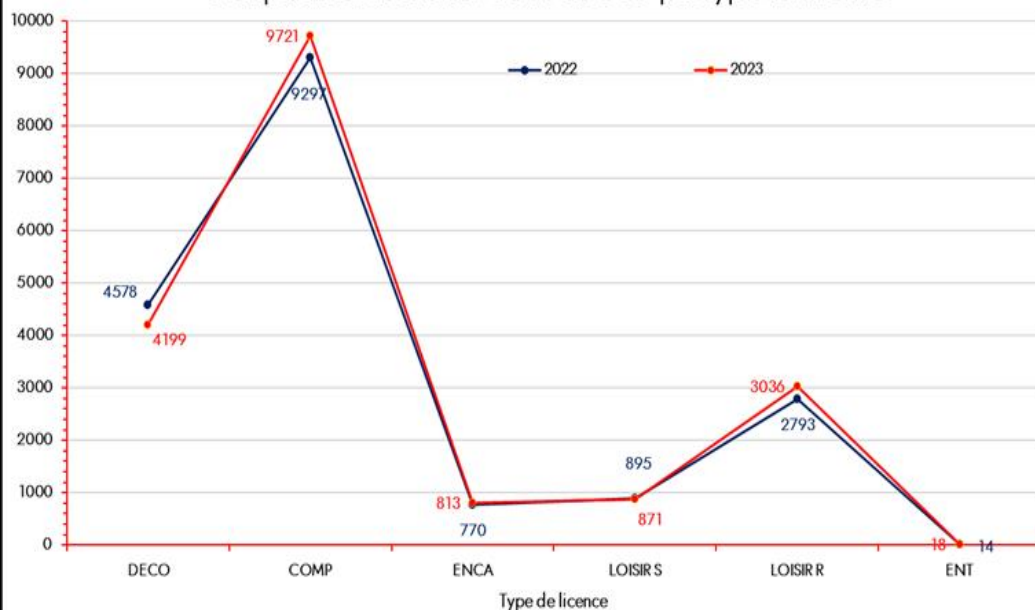
- **-319 BB, EA, PO (-8,28%). Forte diminution**
- **-121 BE (-5,85%). Forte diminution**
- **+141 MI (+7,89%).**
- **+42 CA (+3,36%).**
- **+35 JU (+4,73%).**
- **+24 ES (+4,24%).**
- **+254 SE (+19,35%).**
- **+315 Master (+5,21%).**

Licenciés 2023 par catégorie



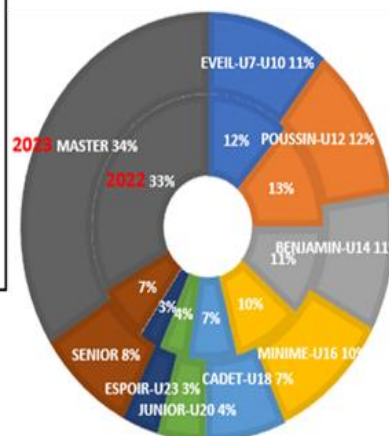
Licences féminines majoritaires jusqu'à U18 et une baisse significative à partir de U18 et notamment chez les masters.

Comparaison licenciés 2022 et 2023 par type de licence



% à la saison 2021-2022 :

- **-379 Découverte (-8,28%).**
- **+424 Compétition (+4,56%).**
- **+43 Encadrement (+5,59%).**
- **-24 Loisir Santé (-2,69%).**
- **+243 Loisir Running (+8,7%).**
- **+4 Entreprise.**



3.2 Nouvelle procédure de prise de licence pour la saison 2024

- La demande de renouvellement de licence s'effectue par l'espace licencié. L'espace licencié pour un nouveau licencié est créé à la demande du club en entrant les données d'état civil de celui-ci ; les identifiants de son espace licencié lui sont transmis. Le club reste décisionnaire pour la validation de toute licence.
- La suppression du certificat médical est effective pour les adultes. Il est remplacé par le PPS (Parcours Prévention Santé) uniquement accessible sur l'espace licencié. Il consiste par la visualisation obligatoire de 5 vidéos. Le questionnaire de santé est toujours actif pour les mineurs
- La Fédération a proposé quatre webinaires, un tutoriel et un FAQ. Les service clubs et adhérent ont également répondu à de nombreuses sollicitations et continueront d'y répondre tout au long de la saison. Les webinaires expliquaient le pourquoi et le comment de cette nouvelle procédure ainsi que des démonstrations très claires. Ces webinaires ont été proposés en été et début septembre.

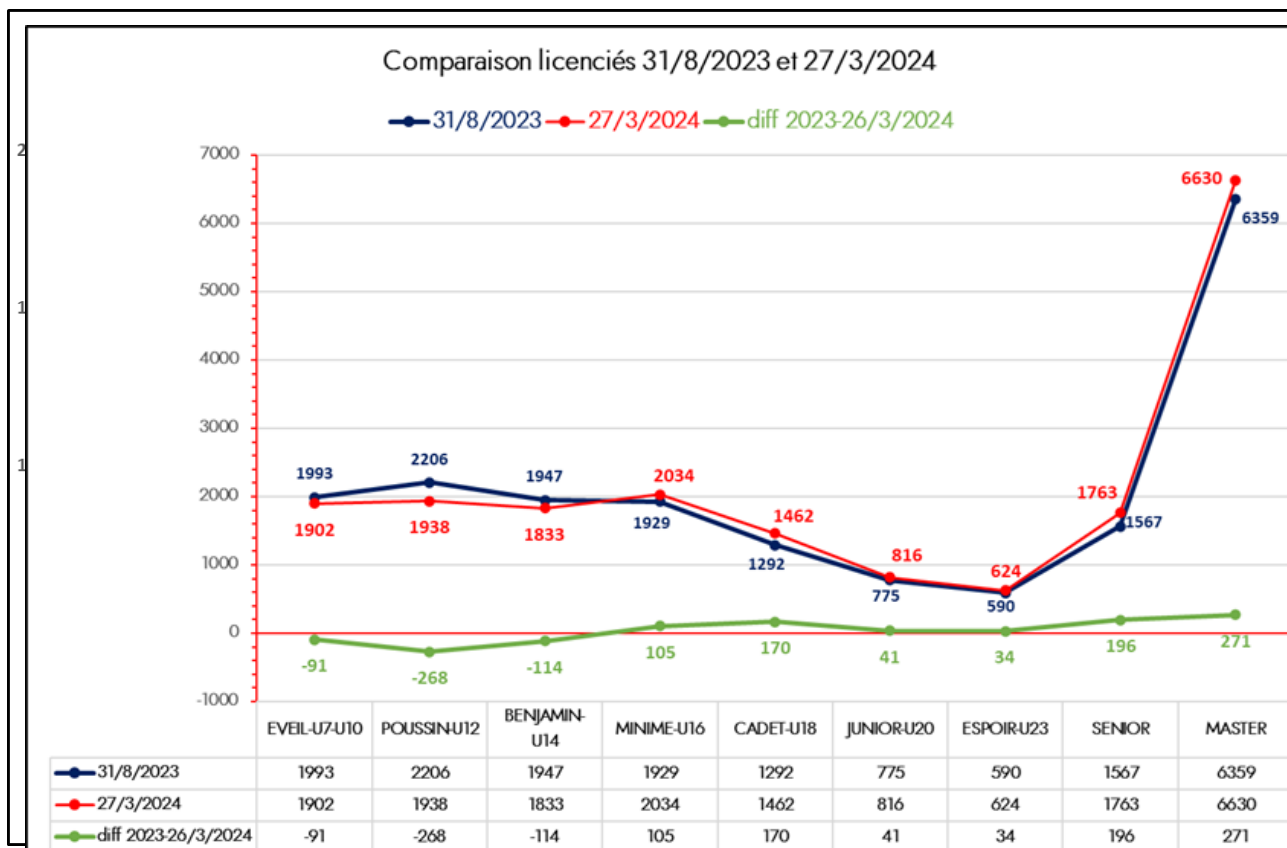
Rappel du message de la Fédération en date du 5 octobre :

- L'Espace licencié est un espace strictement personnel à l'adhérent. Seuls les licenciés et leurs représentants légaux peuvent détenir les identifiants, se connecter à leur espace et compléter les informations demandées pour réaliser la demande de licence (notamment les informations relatives à l'assurance, au PPS et au traitement des données personnelles).
- Les clubs ne peuvent pas se connecter à la place des licenciés pour compléter le formulaire de licence. Dans le cas contraire, la structure, responsable vis-à-vis du licencié et de la FFA encourt plusieurs risques juridiques (fraude, défaut d'information, infraction au RGPD, etc.).

- L'assurance « Responsabilité civile » couvre le club ou le licencié en cas de dommage qu'il cause aux tiers (ce qui inclut les autres licenciés). La loi oblige les clubs et les fédérations à couvrir leurs adhérents en responsabilité civile. Le contrat collectif souscrit par la FFA, et dont bénéficient les clubs (via l'affiliation) et les licenciés (via la licence), répond à cette obligation.
- L'assurance « Individuelle accident » :
 - Couvre le licencié en cas de dommage corporel, notamment à l'occasion de sa pratique de l'athlétisme en club. L'assurance « individuelle accident », est une adhésion facultative. Les licenciés peuvent choisir de refuser de souscrire à l'assurance « Individuelle accident » (quelle que soit l'option). La seule obligation du club est de rappeler les risques inhérents à la pratique de l'athlétisme et de les informer de la possibilité de souscrire à une telle assurance lors de la finalisation de sa demande de licence.
 - Par ailleurs, lorsqu'un licencié refuse de souscrire à une option « Individuelle accident », les clubs ne sont pas tenus de demander un Certificat médical d'absence de contre-indication.
 - Les clubs ne peuvent pas obliger leurs adhérents à souscrire à l'assurance « Individuelle accident » proposée par la FFA. De plus, ils ne courent pas de risques juridiques particuliers si le licencié n'est pas couvert au titre d'une assurance « Individuelle accident ».

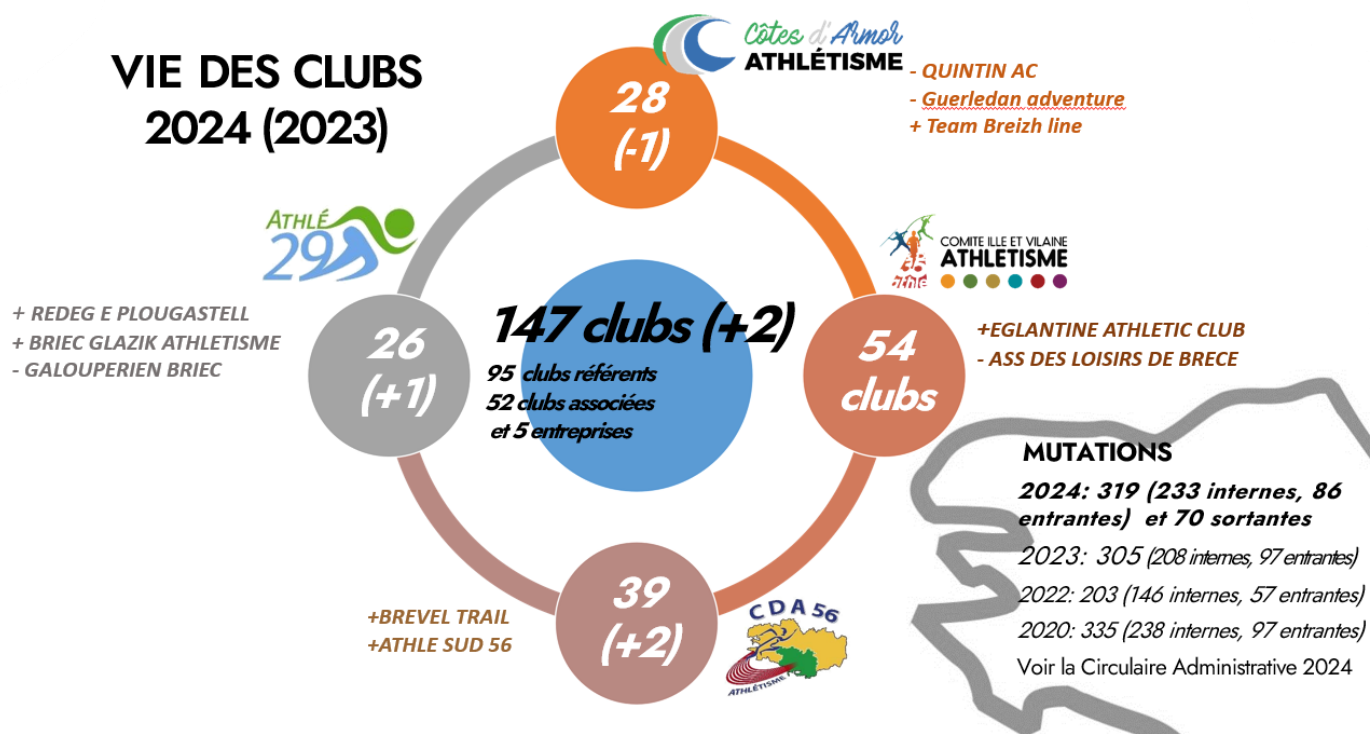
3.3 Point sur la saison 2023/2024

Nous sommes à un record du nombre de licenciés en ayant dépassé à ce jour le nombre de licenciés au 31 août 2023.

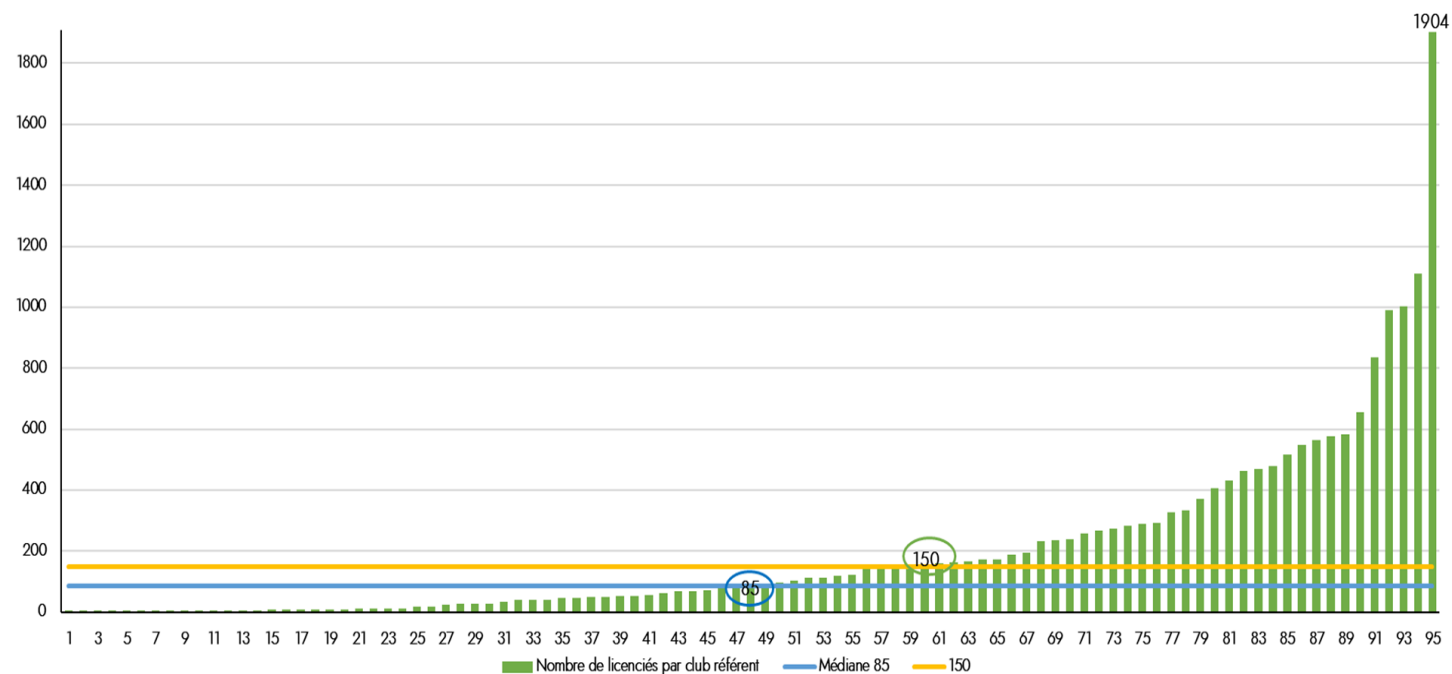


Nous constatons une baisse notable de licenciés d'éveils à poussins.

3.4 Vie des clubs



Histogramme du nombre de licenciés par club référent



Nombre d'adhérents par club référent :

Min 5, Max 1904, Médiane : 85 48 clubs (moitié) <= 85 licenciés, Moyenne : 200, 60 clubs <= 150 licenciés

3.4.1 Classement 2023

Le Classement des Clubs est établi sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Il suit les règles rédigées dans [le règlement complet du classement des clubs](#).

2023 <i>1^{er} janvier au 31 décembre</i>	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}
Classement des clubs Mixte	Haute Bretagne Athlétisme 11815 pts FFA : 1 ^{er} 2022 (1 ^{er} 11366pts)	Stade Rennais Athlétisme 6603 pts FFA : 29 ^{ème} 2022 (28 ^{ème} 6560 pts)	Athlé Pays de Vannes 5916 pts FFA : 41 ^{ème} 2022 (42 ^{ème} 5793 pts)
Classement des clubs Masculin	Haute Bretagne Athlétisme 5804 pts FFA : 1 ^{er} 2022 (1 ^{er} 5475 pts)	Stade Rennais Athlétisme 3095 pts FFA : 34 ^{ème} 2022 (32 ^{ème} 3166)	Athlé Pays de Vannes 2965 pts FFA : 37 ^{ème} 2022 (38 ^{ème} 2893)
Classement des clubs Féminin	Haute Bretagne Athlétisme 4140 pts FFA : 1 ^{er} 2022 (1 ^{er} 4040 pts)	Stade Rennais Athlétisme 2552 pts FFA : 19 ^{ème} 2022 (19 ^{ème} 2454 pts)	Iroise Athlétisme 1961 pts FFA : 42 ^{ème} 2022 (38 ^{ème} 2033 pts)

3.4.2 SIFFA

Rappel sur la [Circulaire no 9 du 15 mars 2022](#) :

- RIB :
Par décision du Bureau fédéral du 25 février, les aides fédérales (dont labellisation) et remboursements aux clubs leur seront désormais directement versés et ne transiteront plus par les ligues régionales.
- Encadrants :
Le Ministère en charge des sports demande aux fédérations, dans le cadre du contrôle d'honorabilité, [voir lien](#), de recenser exhaustivement les encadrants (dirigeants, entraîneurs, officiels) des clubs et des structures déconcentrées et de transmettre leurs noms :

3.4.3 Labellisation

Les règles de la certification et de la labellisation sont accessibles sur le site de la Fédération : [Labellisation des clubs](#).

Rappel : « Les critères de labellisation sont figés et étudiés sur une période qui va du 1^{er} septembre au 31 août. A cette date, l'ensemble des données est traité par la C.N.D.C. et les services fédéraux. La labellisation des clubs, ainsi obtenue et validée par le Bureau Fédéral, est la référence de la saison en cours. »

Les informations relatives à l'attribution de la certification et à la satisfaction des critères de labellisation sont directement extraites des données présentes dans le SI-FFA. Les clubs n'ont donc aucune démarche particulière

à remplir dans le cadre de la labellisation. Des vérifications sont effectuées par la Commission Nationale du Développement des Clubs afin de valider la véracité des déclarations dans SI-FFA.

52 clubs sont labellisés pour la saison 2023-2024 (46 pour la saison 2022-2023).

2023-2024 <i>(Saison 2022/2023)</i>	Piste	Jeunes	Santé Loisir	Hors Stade	Haut-Niveau
OR	7 (5)	3 (3)	6 (7)	3 (0)	0 (0)
ARGENT	15 (9)	11 (14)	8 (6)	9 (5)	2 (2)
BRONZE	6 (13)	24 (13)	6 (4)	16 (19)	6 (4)
Nombre de clubs	28 (27)	38 (30)	20 (17)	28 (24)	8 (6)

Le tableau des critères définis pour chacun des secteurs est consultable dans le document [Critères Labels 2024.pdf](#).

Pour toute question relative aux démarches de certification et de labellisation, n'hésitez pas à prendre contact avec le service clubs de la FFA (serviceclubs@athle.fr).

Les clubs labellisés pour la saison en cours sont mis à jour dans la rubrique [où trouver un club](#) ?

3.5 Bilan administratif de la Ligue

3.5.1 Personnel

Le personnel de la Ligue est constitué de 10 salariés (6 postes administratifs et 4 entraîneurs à temps partiel) et de 2 Conseillers Technique et Sportif.

Les 3 derniers salariés accueillis à la Ligue :

- Goal-Maël TANGUY le 2 novembre 2022, Agent de Développement Technique.
- Coralie BRUNEL le 1^{er} janvier 2023, Chargée de Projets Running Santé
- Jean-Baptiste BARBOT le 1^{er} février 2024, Agent de Développement Technique.

3.5.2 Bilan des réunions

Les réunions suivantes ont eu lieu courant l'année 2022 (en présentiel ou en visio-conférence) :

- Bureau Exécutif : 6
- Comité Directeur : 3
- Commission Sportive et Organisations : 6
- Commission Des Officiels Techniques : 1
- Commission Régionale des Jeunes : 2
- Commission des Equipements Sportifs : 1
- Commission Statuts et Règlements : 1
- Commission Régionale de Marche : 2
- Commission Régionale Running : 1

Tous les Pvs validés sont sur le site la Ligue ; ils sont envoyés aux clubs avec copie à la Fédération.

Vote : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4 Intervention du Trésorier Général

4.1 Présentation Compte de résultat 2023 et Affectation du résultat 2022 – vote

René CARQUET présente l'exercice comptable 2023 de la Ligue.

« Pour Clôturer notre exercice comptable, nous avons rencontré M. Benoît CHARLES Expert-Comptable COGEP le 12/03/2024 qui n'a relevé aucun élément remettant en cause nos comptes 2022. Il interviendra après ma présentation pour commenter ce Bilan et ce Compte de Résultat.

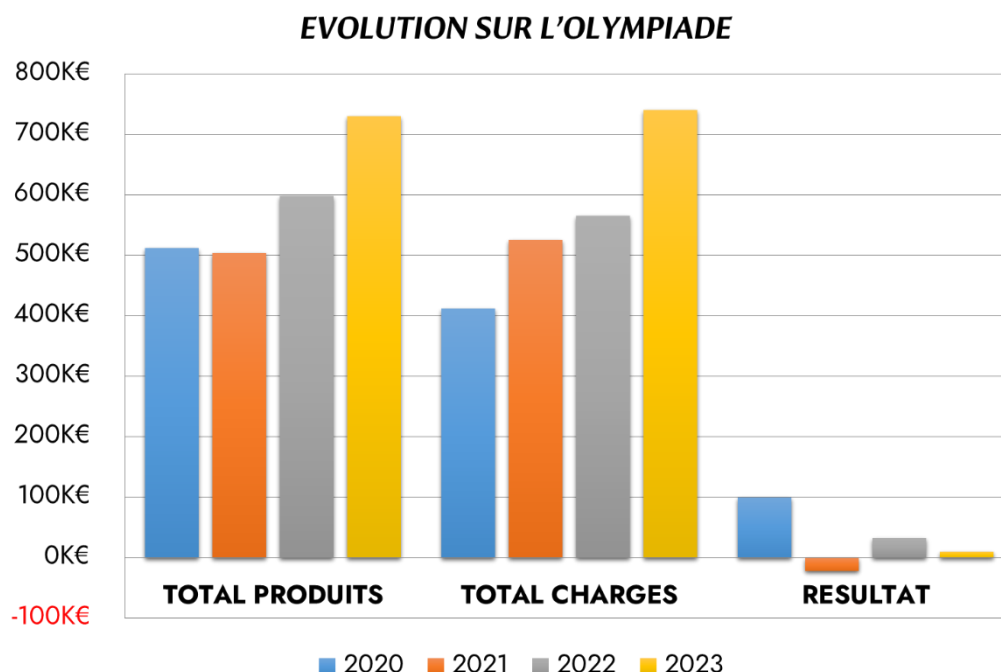
Le 19/03/2023 les vérificateurs aux comptes (Messieurs Gilbert LE FLOCH, Roger QUENTEL et Sébastien LEVEQUE) sont intervenus à la Ligue pour effectuer leurs missions et m'ont donné quitus sur cet exercice. M. Sébastien LEVEQUE interviendra également pour présenter son compte rendu ».

Résultat global de l'exercice :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME	Budget Réalisé en 2023
TOTAL DES CHARGES	721 200,16 €
TOTAL DES PRODUITS	731 024,38 €
RESULTAT 2023	9 824,22 €

Le budget réalisé au cours de l'exercice comptable 2023 fait apparaître :

- Un total des charges pour un montant de 721 200,16 €.
- Un total des produits pour un montant de 731024,38 €.
- D'où un résultat net pour l'exercice 2022 de + 9824,22 €



Dans le budget réalisé en 2023 on peut noter une augmentation significative des charges d'exploitation +4.1% (environ 28200€) ainsi que des produits d'exploitation +5.5% (environ 38000€).

On peut l'expliquer :

- Par l'embauche de 2 nouveaux salariés (Goal-Maël TANGUY et Coralie BRUNEL) en 2023 et les aides à l'emploi de l'ANS et le plan de professionnalisation de la FFA liées à ces embauches.
- L'organisation d'évènements majeurs : l'Ekiden, le Festival du Cross de Carhaix et la participation à l'organisation du France de Cross qui occasionnent des charges et des produits.

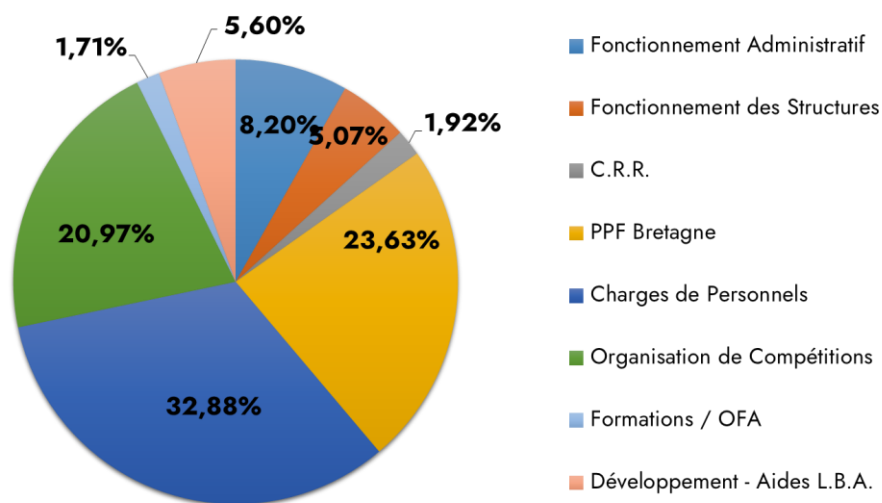
Comparaison des charges du budget prévisionnel et du réalisé :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME	Budget Prévisionnel	Budget Réalisé
CHARGES	2023	31/12/2023
FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	50 500,00 €	59 160,39 €
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	62 500,00 €	50 465,06 €
PPF BRETAGNE	182 000,00 €	170 427,32 €
CHARGES DE PERSONNELS	254 000,00 €	237 144,72 €
ORGANISATION	101 000,00 €	151 261,49 €
FORMATIONS / OFA	13 000,00 €	12 334,05 €
DEVELOPPEMENT - AIDES LBA	30 000,00 €	40 407,13 €
TOTAL DES CHARGES	693 000,00 €	721 200,16 €

Le budget réalisé en 2023 est majoritairement conforme au budget prévisionnel 2023.

Répartition des charges :

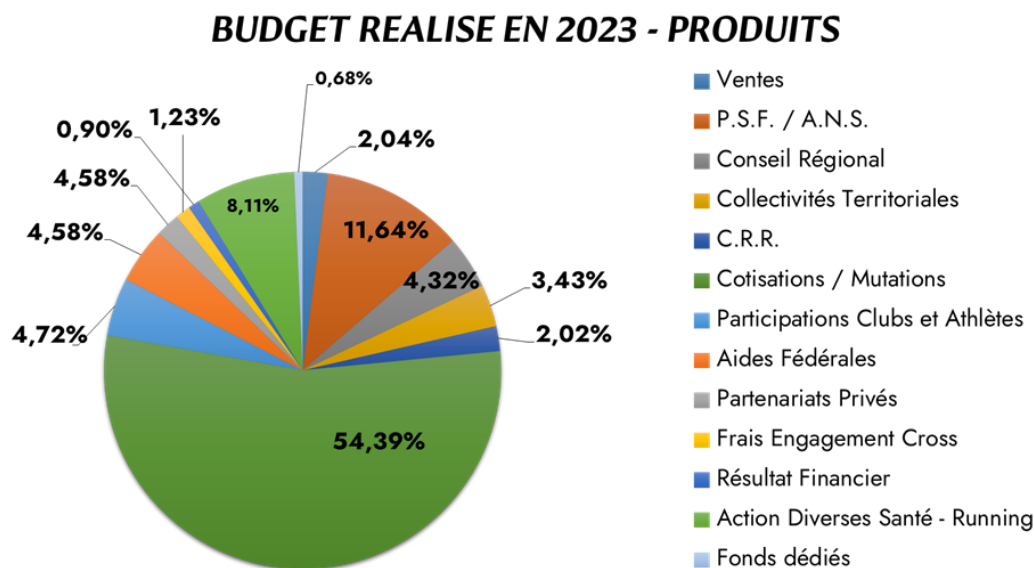
BUDGET REALISE EN 2023 - CHARGES



Comparaison des produits du budget prévisionnel et du réalisé :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME PRODUITS	Budget Prévisionnel	Budget Réalisé
	2023	31/12/2023
VENTES / PRESTATIONS	19 000,00 €	14 885,49 €
ANS / PSF	69 500,00 €	85 100,00 €
REGION BRETAGNE	35 000,00 €	31 558,80 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES	9 400,00 €	25 089,87 €
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	20 000,00 €	14 800,00 €
COTISATIONS/MUTATIONS	386 500,00 €	397 598,60 €
PARTICIPATIONS ATHLETES & CLUBS	24 000,00 €	34 511,68 €
FRAIS ENGAGEMENTS EVENEMENTS	9 000,00 €	9 000,00 €
AIDES FEDERALES	33 000,00 €	33 469,47 €
MÉCÉNATS & PARTENARIATS PRIVÉS	25 000,00 €	14 116,52 €
ACTIONS DIVERSES SANTÉ - RUNNING	55 600,00 €	59 293,50 €
FONDS DEDIES	5 000,00 €	5 000,00 €
RESULTAT FINANCIER	2 000,00 €	6 600,45 €
TOTAL DES PRODUITS	693 000,00 €	731 024,38 €

Répartition des produits :



Rapport de M Benoît CHARLES, Expert-Comptable de la COGEP :

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LIGUE DE BRETAGNE ATHLETISME
Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	721 850,50 €
Résultat net comptable	9 824,22 €
Total du bilan	872 464,04 €

Fait à LANGUEUX,
Le 12/03/2024.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

4.2 Rapport de la Commission de Contrôle des Finances

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Les membres de la Commission de Contrôle des Finances, nommés par l'Assemblée Générale Financière du **7 novembre 2020 (pour 4 ans)**, ont été invités à procéder, le **19 mars 2024** à Ploufragan, à la vérification des comptes de **l'exercice clos le 31 décembre 2023**.

L'ensemble des livres comptables et des documents annexes ont été mis à la disposition de la Commission de Contrôle des Finances qui a été ainsi en mesure d'exercer sa mission dans les meilleures conditions.

Après avoir procédé aux sondages habituels, et constaté la conformité des écritures avec les relevés bancaires, les vérificateurs aux comptes certifient exacts et sincères les comptes de résultat et bilan tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

En conséquence, la Commission de Contrôle des Finances propose d'approuver les comptes présentés et de donner quitus de sa gestion à **Monsieur René CARQUET**, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

A Ploufragan, le 19 mars 2024

M. LE FLOCH Gilbert



M. QUENTEL Roger



M. LEVEQUE Sébastien



Le Comité Directeur a approuvé les comptes 2023 le 15 mars 2024 et propose d'affecter le résultat de l'exercice 2023 au Projet Associatif 2024 pour sa totalité.

Vote : la proposition est approuvée à l'unanimité.

4.3 Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – vote

Nous devons tous les ans approuver les cotisations régionales de nos licenciés bretons. Nous souhaitons augmenter de 1€ le montant des cotisations régionales pour la saison 2024/2025.

Vote : l'augmentation de 1€ des cotisations est approuvée : CONTRE 140 - ABSTENTION 2 565

5 Présentation du Budget prévisionnel 2023 – vote

Le budget prévisionnel 2023 est consultable [ici](#).

Vote : le budget prévisionnel est approuvé : CONTRE 0 - ABSTENTION : 1 185

6 Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales

Le rapport des commissions régionales est accessible [ici](#).

Vote : les comptes rendus d'activités des commissions régionales sont approuvés à l'unanimité.

7 Intervention des Conseillers Techniques.

Antoine GALOPIN, Conseiller Technique :

« Bonjour à tous,

La répartition des missions des CTR « placés auprès » de la ligue de Bretagne répond à la volonté de notre DTN de ne plus sectoriser les conseiller dans un domaine comme cela a été le cas lors de la précédente Olympiade avec les « directeurs de la formation et de la performance ». Désormais les CTR peuvent intervenir dans l'ensemble des 3 domaines qui constituent le métier de professeur de sport : formation, développement, performance. Ainsi Gilles DUPRAY qui nous a rejoints depuis septembre 2023 aura en charge la formation professionnelle et continue et Antoine GALOPIN la formation fédérale. Gilles assurera le suivi des aides individuelles à travers le dispositif du « groupe Bretagne » et du suivi des athlètes listés espoirs et Antoine la direction du Pôle Espoir pré et post Bac. Enfin Gilles assurera une fonction de pilotage de l'ETR en partenariat avec Goal Mael et d'animation territoriale.

Point sur la formation :

- **Formation fédérale** : on a retrouvé des effectifs proches de ceux d'avant la réforme avec des formats plus lisibles et plus flexibles, en particulier sur la marche nordique et le running. Les effectifs d'apprenti entraîneurs sont toutefois préoccupants dans le domaine éducation athlétique avec seulement une petite dizaine de stagiaires en U12 et l'annulation du cursus U16 en 2023. On ne peut pas dire que ce soit un problème de période, ni le cout de la formation : 2 périodes ont été proposées (Toussaint et Pâques avec les mêmes résultats) par ailleurs la formation pouvait être prise en charge totalement par la FFA dans le cadre du plan coach 2024 mis en place pour l'accueil post JO. Sans doute s'agit-il du format qui n'est plus en adéquation avec le temps que les bénévoles souhaitent allouer à cet engagement (pour rappel le cursus U16 demande 6 jours de formation complet sans compter l'assistant : les M1 et M2). Cependant, la polyvalence nécessaire à ces encadrant fait qu'il n'est pas possible de réduire encore la durée de cette formation, nous devons explorer la piste des outils à appliquer et également le travail d'incitation des dirigeants, dont l'implication dans le processus d'inscription est moins importante que par le passé.
- **Formation professionnelle** : une diminution des candidats CQP jeunes dans le cadre de la faculté de Rennes on passe de 10 candidats à 2 en 2023, une progression des candidats en CQP running en particulier avec des projets de développement du trail et des candidats potentiels auto-entrepreneurs (beaucoup de kinés et de reconversions...).
- **Formation continue** : de belles perspectives avec le retour de Gilles et l'arrivée de Jean Baptiste qui vont venir en soutien du travail réalisé déjà réalisé. Il est à préciser que s'agissant de la formation le dossier est maintenant partagé avec la formation Pro et continue assurée par Gilles, la formation fédérale moi-même avec désormais l'appui de Jean Baptiste.

Un mot également sur le haut niveau puisqu'après le départ de Jonathan, j'ai pris la responsabilité de la direction des structures permanentes d'entraînement, à savoir le Pôle Espoir pré bac qui s'appuie sur le lycée Sévigné et le CNE post bac basé à Rennes qui ont fusionné sous un même intitulé « Pôle Espoir » pour des raisons de reconnaissances institutionnelles. La DTN a établi un nouveau projet de performance fédérale pour la période de 2025-2028, avec des changements relativement importants dans les directives et règles de fonctionnement des

Pôles Espoir établis en territoire. J'ai donc engagé un travail d'audit de cette structure et un nouveau projet territorial devrait être proposé dès la prochaine saison pour se mettre en conformité avec le PPF et les attentes nationales. »

8 Intervention du Directeur de la Ligue

Clément BAJON :

« Bonjour à tous,

Nous nous retrouvons comme chaque année pour notre rendez-vous annuel, la ligue a évolué en très peu de temps il y a encore 3 ans nous n'étions que 3 salariés à la Ligue, nous sommes aujourd'hui 6 grâce notamment au plan de financement de la FFA et aux aides de l'ANS.

Nous vous avons présenté l'an dernier les différents objectifs en termes d'accompagnement et de développement de l'athlétisme breton.

Avec l'arrivée de Goal-Maël et de Coralie nous avons pu relancer les stages régionaux sur l'ensemble des disciplines avec une belle dynamique retrouvée notamment avec le retour des stages Sprint-Haies et Marche, passer un cap sur l'opération Breizh Minimes avec une participation record des minimes sur les stages régionaux et une belle dynamique collective sur les Coupes de France minimes avec pour une première en 2023, la 2ème place des garçons sur la Piste à 1 petit point de la victoire, preuve de la vitalité de notre Ligue.

Nous avons relancé les ETR Pro pour préparer le bilan de l'olympiade.

Dans le domaine Forme et Santé : nous avons soutenu deux organisations de Marche Nordique pour une montée en compétence avec un projet à venir de Challenge Marche Nordique breton

Et dans quelques jours l'organisation au Domaine de Trévarez dans le Finistère d'une journée bretonne de la Marche Nordique...

Dans le Domaine Running, nous avons créé un nouveau calendrier interactif des épreuves du territoire et faisons désormais régulièrement la promotion des épreuves labels du territoire.

Sans oublier le lancement du Festival du Cross fin 2023 avec plus de 6 000 participants sur une semaine ou encore l'Ekiden de Bretagne à St Malo.

Avec l'arrivée de Jean Baptiste nous allons pouvoir continuer notre accompagnement dans le Domaine de la Formation. Il vous présentera ses missions ainsi que l'enquête aux clubs que nous avons lancé qui nous permettra d'avoir une visibilité en fin d'olympiade de l'athlétisme en Bretagne et construire notre plan de développement jusqu'en 2028.

Dans l'accompagnement aux clubs je souhaite remercier les 30 représentants de clubs qui ont participé à la Formation Dirigeant de niveau 1 que nous avons mis en place mi-mars et au Webinaire concernant la campagne PSF 2024. Une campagne réussie car avant sa clôture nous avons déjà plus de dossier déposé que l'an dernier, nous espérons que les efforts fournis répondent à vos attentes et vos besoins.

Je laisse la place à mon collègue Jean-Baptiste qui a intégré la Ligue le 1er Février dernier pour qu'il puisse se présenter à vous. ».

Jean-Baptiste BARBOT, agent de développement technique, se présente à l'assemblée en précisant son rôle à la Ligue et sa volonté de développer l'accompagnement des clubs au niveau de la formation en collaboration avec Antoine GALOPIN. Tous les clubs bretons ont reçu une enquête très précise à remplir afin que la Ligue puisse se faire une image des besoins et des difficultés des clubs. Pour la construction d'un plan de développement adapté nous avons besoin que les réponses à cette enquête soient nombreuses.

9 Intervention de Monsieur Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire Général de la FFA

Tout d'abord, Jean-Marie BELLICINI tient à remercier l'ensemble des responsables des clubs pour leur implication lors de cette assemblée générale et remercie le Président Jean Marc BERAUD pour son accueil.

Jean-Marie BELLICINI nous a présenté un diaporama disponible [ici](#) développant les 11 points suivants :

1. Contexte.
2. Impulsion 2024.
3. Rentrée des clubs 2024 / Grande Cause Nationale du Sport.
4. Performance sociale.
5. Intégrité
6. Formation, professionnalisation / Agents de développement Ligue
7. Haut-niveau / Equipe de France
8. Paris 2024
9. Parcours Prévention Santé
10. Licence unique (reentrée 2025/2026)
11. Congrès fédéral et assemblée générale 2024

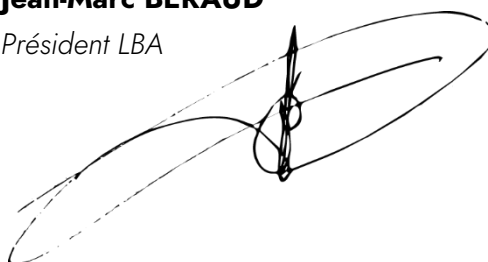
Marie-Paule CORRE

Secrétaire Générale

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'M' followed by a cursive 'P' and 'C'.

Jean-Marc BERAUD

Président LBA

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'J' followed by a cursive 'M' and 'B'.